

| | | | |
|-----|-------------------------------|-------------------|--|
| 196 | UTBM service communication | L'Est Républicain | 10 juillet 2014 |
| | | Région | Jacques Bahi - UFC - COMUE - rapprochement - fusion - politique - Bourgogne Franche Comté - UBFC |

Université Jacques Bahi, président sortant de l'Université fédérale Bourgogne-Franche-Comté, dresse un bilan positif de son année de mandat. Notamment la mise en place d'une Communauté d'universités, la COMUE

« Lier les idées, ne pas les opposer »

Besançon. C'est l'alternance qui veut cela, chaque année. Jacques Bahi quitte la présidence fédérale mais conserve celle de l'Université de Franche-Comté (UFC). Une occasion pour lui de revenir sur les décisions qui ont été prises entre tous les responsables d'universités de Bourgogne et de Franche-Comté sous son impulsion, à la suite de la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche (loi ESR) du 22 juillet 2013.

Quelles orientations vous permettent cette loi ?

Les universités ont le choix entre trois types de rapprochement : la fusion, l'association à un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) ou la création d'une communauté d'universités et d'établissements (COMUE). Je me suis toujours opposé à la fusion. Je lui ai préféré la COMUE.

Pourquoi cette décision ?

Parce qu'une fusion n'intégrait pas l'Université de technologies Belfort-Montbéliard (UTBM). D'une part, toute cette partie du Nord Franche-Comté concentre une

grande partie des industries de la région et le savoir-faire technologique qui va avec et qui est enseigné à l'UTBM. On ne peut pas déceintement s'en affranchir. D'autre part, les sept universités représentées au niveau fédéral pourront conserver leur propre personnalité morale et juridique. Ainsi, elles continueront à prendre les décisions essentielles les concernant, tout en ayant le souci de le faire pour l'intérêt général.

Vers quoi voulez-vous tendre, à terme ?

Une Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) dont le siège se trouvera à Besançon. Cette entité décidera du transfert de certains genres de diplômés vers telle ou telle ville universitaire. Dans un premier temps, nous avons décidé qu'elle gèrerait les doctorats. Pour le reste, de nombreuses rencontres ont été organisées pour aboutir à l'élaboration et à la rédaction des futurs statuts de la COMUE. Chaque établissement qui y adhère va bientôt les voter. Ce qui m'importe, c'est de trouver une bonne concertation de leur part. Il faut



■ Jacques Bahi est fier d'avoir trouvé une autre solution que la fusion pure et simple.

Archive ER

lier les idées. Pas les opposer.

Au mois de mars dernier, une partie des étudiants de la fac de lettres, des étudiants salariés, des enseignants-chercheurs et du personnel administratif de l'UFC s'inquiétaient des échanges faits avec Dijon, craignant en cela la disparition de certaines filières et la contrainte quotidienne des déplacements. Est-

ce un risque à envisager avec la COMUE ?

Absolument pas. Si du personnel administratif est détaché à la gestion de dossiers pour l'UBFC, il le fera depuis son université d'origine. Sinon, notre but, avec cette entité, est d'être au plus près des intérêts de proximité des étudiants. Les enseignants-

chercheurs ne se déplaceront pas plus qu'ils ne le font aujourd'hui pour l'intérêt des échanges. Pour les étudiants francs-comtois salariés, en alternance, les stages continueront à s'effectuer aux alentours de Besançon. Contrairement à ce qu'ils craignent, ils risquent beaucoup moins de se retrouver en Bourgogne, sur une filière qui y aurait été transférée, au sein d'une COMUE. Une fusion leur aurait été plus préjudiciable. En revanche, les filières les plus désertées des deux académies, pour des questions budgétaires et pour qu'elles ne disparaissent pas complètement, ont tout intérêt à se regrouper en un même lieu. Là, c'est encore la concertation qui prévaut.

La date de naissance de l'UBFC est prévue pour quand ?

Pour le printemps 2015, je l'espère. C'est mon successeur à la présidence fédérale, Alain Bonnin, l'actuel président de l'Université de Bourgogne, qui inaugurera cette nouvelle entité.

Propos recueillis par Paul-Henri PIOTROWSKY